



CTL du 12/12/12 : suppressions d'emplois DECLARATION LIMINAIRE

Depuis plusieurs années, FORCE OUVRIERE a marqué son opposition farouche à un processus de réorganisation de l'État qui s'inscrit dans une politique dogmatique de suppressions d'emplois préjudiciables aux conditions de travail des personnels et au bon exercice des missions d'un service public républicain.

Les agents souffrent, partout, à tous les niveaux.

Le mal est connu, reconnu, et pourtant, la casse continue avec l'affichage " en prime " d'un nouveau cynisme.

En effet, il y a quelques semaines, le directeur général affirmait ici même que 2023 emplois supprimés c'est moins que 2500, que les suppressions seront plus équitables car elles porteront moins sur les C et un peu plus sur les autres catégories y compris les A et A+ !

Avec **2 023 emplois supprimés à la DGFIP en 2012**, après les milliers supprimés chaque année depuis trop longtemps, le projet de loi de finances traduit la poursuite d'une logique destructrice, que FO DGFIP n'a cessé de dénoncer, et non la marque d'un changement annoncé et attendu.

Dans notre département, le sacrifice est, cette année encore, insupportable : **37 emplois supprimés !**

Nous disons bien 37 et non pas 29 comme cela est affiché !!!

Là aussi le cynisme est de mise :

- il y a bien 37 emplois supprimés ! Les 8 emplois implantés ne font que couvrir, du moins on espère que ce sera bien le cas, les charges transférées suite à la suppression de 2 des 4 services Liaison-Recouvrement existant.
- les suppressions d'emplois nettes continuent de concerner dans leur quasi-totalité la catégorie C et peu encore les catégories A et A+ (et non attendons de voir quel sera le grade des emplois de A+ concernés...)

Pourtant, en 2012, comme les années précédentes, toutes les structures ont été touchées par des réformes, ou des prolongements de réformes, et des dysfonctionnements majeurs (les deux allant malheureusement souvent de paire).

Alors qu'on peut émettre de très sérieux doutes sur la réalité des gains de productivité (la direction générale en qualifie même certains de diffus), on est en revanche certains des charges qui pèsent sur les unités de travail et qui ne sont pas prises en compte par les nouveaux outils " TASERFIP ".

Comment faire encore et toujours plus avec toujours et encore moins ? Comment continuer à travailler normalement et décemment alors que la cote d'alerte est malheureusement atteinte depuis longtemps ?

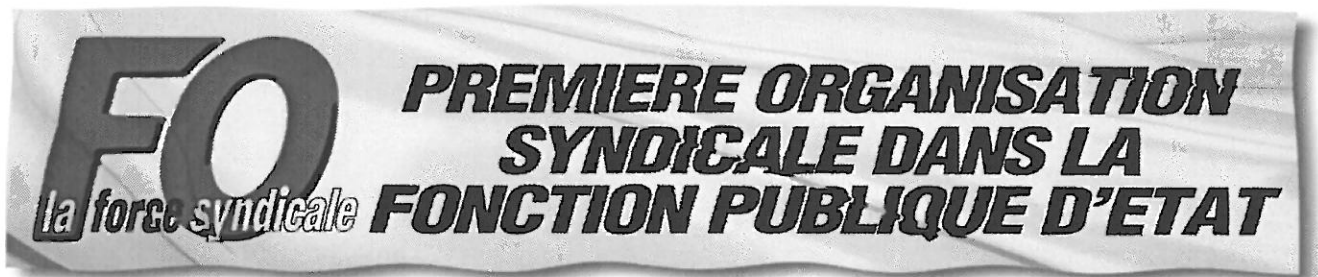
Les élus FO DGFIP 67 voteront comme chaque année CONTRE les suppressions d'emplois !!!

Enfin, s'agissant du dialogue social, nous ne pouvons que regretter et condamner qu'années après années, les informations données aux organisations syndicales sont de moins en moins précises et de moins en moins nombreuses.

Nous ne disposons même plus des effectifs des différentes structures.

Nous ne connaissons ni la répartition des effectifs à l'intérieur de la DRFIP ni les divisions ou services touchés par les suppressions d'emplois.

Nous souhaitons bien entendu être destinataires de ces informations.



0Section FO DGFIP 67 fo.drrip67@dgifip.finances.gouv.fr	BULLETIN D'ADHESION à retourner :	Section FO DGFIP 67 - DRFIP STRASBOURG
	NOM :	PRENOM :
	GRADE :	Echelon :
	AFFECTATION :	
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
	Fait à	le
		(signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu		
Tout adhérent est membre automatiquement et gratuitement de l' A. F. O. C. Association F. O. Consommateurs		
Secrétaire Départemental : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25		